Image not found or type unknown

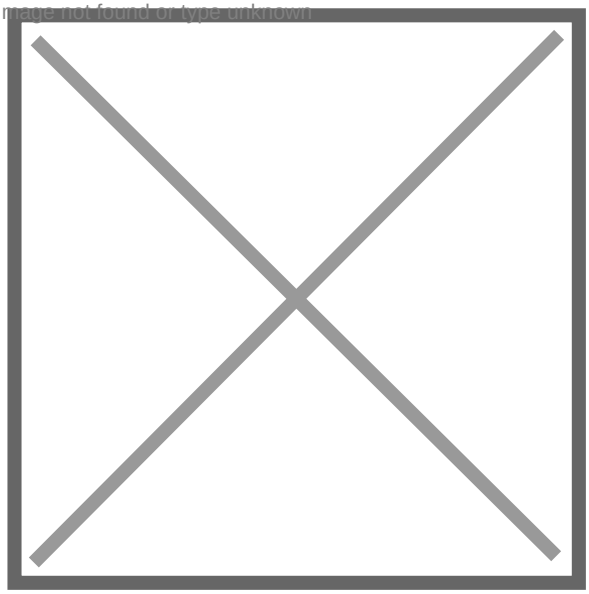

Durée de validité d'un devis signé

Par **sachet**, le **15/01/2009** à **08:45**

j'ai signé un devis pour construction d'un mur de clôture en MAI 2008 auprès d'un professionnel, les travaux ne sont toujours pas effectués, j'ai trouvé un autre professionnel qui peut me faire les travaux rapidement qui m'a aussi fait un devis.

puis je considérer comme caduc le devis datant de MAI 2008, ou dois je le faire actualiser, et enfin puis je signer celui du professionnel disponible pour que les travaux soient fait ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés